

Siège de l'AERES
20, rue Vivienne
75002 Paris

Mercredi 18 juin 2008 (14H-17H)

Réunion « bibliométrie »

Étaient présentes 22 personnes dont Denise Pumain, coordinatrice SHS de l'AERES, deux délégués scientifiques (Christine Maillard et Ronald Shusterman), deux représentants du CNRS (la DSA Emilienne Baneth et Michel Blay président de la 35^e section du CO-CNRS), les présidents des sections du CNU concernés, les présidents de plusieurs sociétés savantes, des représentants d'écoles doctorales ou autres et le signataire de ce compte rendu qui représentait Christian Boix empêché.

D'emblée, il nous a été proposé de travailler sur un document en anglais émanant de la *European Science Fondation* et concernant la HERA (*Humanities in the european research area*). Ce document intitulé *European Reference Index for the Humanities* (ERIH), élaboré en 2008, comportait 20 pages dans lesquelles étaient référencées plusieurs centaines de titres (800 environ) génériquement appelés « revues », classées en trois catégories selon les pratiques en vigueur à l'AERES : A, B ou C et identifiées par leur ISSN ou ISBN.

Il s'est avéré très rapidement que la liste avait été complétée par des titres demandés préalablement aux présents mais tous n'avaient pas répondu à l'appel car ils souhaitaient clarifier et harmoniser les critères de sélection et de classement de ces publications (c'était mon cas).

Les réticences à l'égard de la liste se sont manifestées immédiatement. Perçue comme lacunaire, non pertinente, voire fantaisiste par certains, la liste proposée a été unanimement critiquée et rejetée. L'idée même qu'il puisse exister une liste de ce type a été battue en brèche par certains.

Tout naturellement a surgi dans la discussion le questionnement sur les critères de classement mis en œuvre et les objectifs poursuivis par l'AERES dans l'élaboration d'une liste de publications, qu'elle souhaite la plus complète et pertinente possible, d'où son appel à l'expertise des présents.

Répondant au déluge d'observations unanimement critiques exprimées par l'immense majorité des présents, Denise Pumain a expliqué que l'objectif de l'agence était de mettre sur pied un outil de travail qui permettrait de mesurer la production des enseignants-chercheurs et de les déclarer « publiants » ou « non publiants » mais sans faire intervenir des critères qualitatifs. Cela pourrait être fait grâce à une liste de revues référencées qu'elle nous demande d'élaborer en toute liberté en tant qu'experts.

Cette liste, évolutive et modifiable, serait mise en ligne et consultable sur le site de l'AERES afin de faciliter le travail des évaluateurs et des évalués de la vague D qui commence dès l'automne. D'où l'urgence et l'insistance pour mettre au point la liste.

La représentante du CNRS a expliqué que la hiérarchisation des titres de la liste qui sert de base aux discussions n'a pas été faite sur des critères qualitatifs mais qu'elle a pris en compte des données telles que le rayonnement et l'audience des publications qui seraient mesurées (et donc mesurables) à travers le nombre d'abonnements, les modes de diffusion, etc. Ce qui a laissé perplexe plus d'un présent. Elle a précisé que selon cette méthodologie le classement en A traduit un rayonnement « mondial », le niveau B traduit un rayonnement « international » et le niveau C un rayonnement seulement « national ».

Ces précisions ont exacerbé les critiques à l'égard de la liste et les spécialistes des différentes aires culturelles présents n'ont eu aucun mal à montrer son caractère non pertinent ainsi que le classement inique qu'elle propose.

Divers autres points induits par la liste, même corrigée et complétée, ont été évoqués qui ont abouti au refus pratiquement unanime d'entériner l'équivalence entre le support et la qualité des travaux publiés. La diversité et la complexité des champs disciplinaires, les volumes d'actes, le statut du livre ainsi que la production dans le secteurs des arts (musique, peinture) ont été également abordés.

Un autre aspect a été longuement débattu : les conséquences en aval de l'existence d'une telle liste et les effets pervers qui ne manqueraient pas de se faire jour. Tous les présents se sont accordés pour redouter des conflits à l'intérieur des équipes de recherche et entre universités, étant donné l'univers concurrentiel dans lequel nous nous inscrivons désormais.

L'utilisation d'une liste dont les critères de sélection et de classement ne seraient pas objectivables aura des incidences à terme sur la survie de certaines publications, sur la répartition de crédits, sur les services des enseignants-chercheurs « publiants » et des « non publiants », etc.

La discussion s'est un peu enlisée et l'assemblée s'est dispersée en exprimant, à l'initiative des anglicistes, la proposition suivante : faire une sorte d'état des lieux des

supports de la production scientifique par discipline, sans classement, pour la France uniquement dans un premier temps. Il est donc demandé aux responsables des unités de recherche de chaque discipline de fournir, sans les classer, la liste des lignes de publication qu'ils entretiennent en donnant le maximum de caractéristiques objectives. Exemple : nature de la publication (revue, volume d'actes, ouvrage) en déclinant ses caractéristiques propres (pour les revues : ISSN, périodicité, comité de lecture ou pas, comité local ou international, contrôle réel des articles par le comité de lecture ou par le seul directeur, lecture à l'aveugle ou en double aveugle, tirage, abonnements, etc.). Même méthode pour les volumes d'actes (y a-t-il eu sélection des communications et lecture préalable des textes) et pour les livres (ISBN, éditeur, subventions, tirage, etc.).

L'ensemble de ces données sera fourni à l'AERES et lors d'une prochaine réunion prévue pour le 19 septembre le comité d'experts, les présidents des sections CNU, les présidents des sociétés savantes essayeront de mettre sur pied une liste qui rende compte le plus objectivement possible de la production scientifique de nos disciplines en France pour commencer et ensuite à l'étranger.

Ces matériaux permettront à l'AERES de prendre ses responsabilités en tant qu'organisme indépendant d'évaluation vis-à-vis des enseignants-chercheurs et de la puissance publique qui finance leurs activités.

Thomas Gomez

Pr à l'UFR Langues de l'UPX-Nanterre

Dr de l'École doctorale n° 138 « Lettres, langues, spectacles »